

BCC-B

**CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE D'EXERCICE EN ETANT
ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME ÉDUCATIF :**

Elaborer des projets d'enseignement structurés et adaptés aux contextes, aux spécificités des publics, aux cadres réglementaires et institutionnels et aux valeurs de la République, en collaborant avec la communauté éducative et en prenant appui sur la recherche.

Préambule :

Le BCC-B est constitué de trois EC d'enseignement :

- EC-B1 : Connaître et Comprendre les cadres réglementaires et institutionnels et faire partager les valeurs de la République, en collaborant avec la communauté éducative et en prenant appui sur la recherche.
- EC-B2 : Concevoir des projets d'enseignement croisés, adaptés et inclusifs à la spécificité des publics
- EC-B3 : Concevoir des projets d'enseignement disciplinaires

Ces 3 EC ont pour objet de réfléchir, travailler et produire au long des quatre semestres pour les situations d'enseignements inhérents au contexte de l'établissement et de la classe.

Axes et éléments de formation

Toutes les thématiques suivantes organisées selon des axes de formation (annexe 2 de l'arrêté du 24 juillet 2019) seront réparties sur les quatre semestres, la plupart de ces thématiques sont travaillées de manière spiralaire afin de permettre une progressivité dans les apprentissages et la formation

ACTEUR D'UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC	
Axes de formation (les thématiques)	Éléments de formation (les étudiants doivent être « formés à... »)
Maîtriser les fondements éthiques et déontologiques du métier	Connaître les principes et les enjeux du système éducatif français, les valeurs de l'école de la République, le cadre déontologique du métier.
	Inscrire son action en référence à ces valeurs et dans la perspective de leur transmission, dans le respect du cadre juridique et réglementaire
	Agir, analyser et adapter sa pratique en référence aux principes éthiques du métier.
échanger	Communiquer dans un langage adapté aux interlocuteurs, en manifestant un sens de l'écoute et du respect.
	Communiquer en utilisant une langue étrangère (B2) dans les situations professionnelles le requérant.
	Communiquer en utilisant la palette des médias disponibles : communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée.
Développer des usages professionnels du numérique	Maîtriser son identité numérique.
	Connaître les droits, les devoirs et les ressources liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel.
	Faire partager cette culture numérique aux élèves.
	Travailler en réseau, notamment dans le cadre d'un ENT.
Participer à la vie de l'établissement	Identifier les principaux acteurs internes et externes de l'établissement.
	Contribuer à la réalisation des objectifs éducatifs de l'établissement avec les acteurs éducatifs et les partenaires institutionnels et associatifs associés au service de la réussite du parcours des élèves et de leur orientation.
	Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement.
	S'impliquer dans les différentes instances de l'établissement.
Coopérer avec les parents	Rendre compte des acquisitions, des progrès, des besoins et des perspectives d'orientation de leur enfant.
	Participer aux actions d'information et de bilan organisées à destination des parents.
	Établir une relation de confiance et favoriser l'engagement des parents.
Coopérer en équipe	S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
	Participer à l'élaboration d'une décision commune et à sa mise en œuvre.

POLYVALENT, EFFICACE DANS LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX ET LA CONSTRUCTION DES APPRENTISSAGES	
Axes de formation (les thématiques)	Éléments de formation (Les étudiants doivent être « formés à... »)
Maîtriser les contenus et les concepts clés du domaine d'enseignement	L'enseignant entretient et développe une expertise dans les contenus de la / des discipline(s) enseignée(s) et dans la méthodologie de son (leur) enseignement en lien avec les niveaux scolaires considérés.
	Il entretient une culture générale importante afin d'éveiller chez les élèves le goût du savoir et de construire leur relation au monde.
À partir de la connaissance des programmes d'enseignement (ou référentiels de spécialités) et du socle commun de connaissance, de compétences et de culture	concevoir un enseignement prenant en compte les indications officielles, les démarches didactiques afférentes et les objectifs d'apprentissage en fonction du niveau des élèves ;
	analyser sa problématique et argumenter ses choix
	concevoir une programmation à l'année et analyser des types de progression au regard des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences visées chez les élèves.
Former à une approche experte des savoirs scolaires	
Connaître les élèves et la manière dont ils apprennent	Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, feedback, métacognition...).
	Spécificités des cultures adolescentes.
	Distinction savoirs / capacités / savoir -faire / compétences
	Le rapport au savoir : la transmission des connaissances, croyances / savoirs
	La formation à l'esprit critique : critères de scientificité, formation de l'esprit scientifique, résistances.
Mettre en œuvre un enseignement efficace en construisant des situations d'enseignement et en les analysant pour les améliorer. Identifier, mettre en pratique et renforcer les facteurs qui influencent le succès des expériences d'enseignement, en miroir de ceux qui influencent la réussite des apprentissages des élèves	Conception de situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves, favorisant l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, le travail individuel et la coopération des élèves.
	Choix et adaptation des démarches pédagogiques en lien avec les besoins des élèves, différenciation.
	Postures, gestes professionnels et principes établissant l'autorité de l'enseignant et favorisant une dynamique de classe.
	Choix des supports de travail, dont manuels scolaires.
	Gestion et aménagement des espaces de travail.
	Construction et utilisation de grilles d'observation et d'évaluation.

Ces axes et éléments de formation seront en lien avec les fiches EC (B1-B2-B3), et seront traversés par les attendus de fin de formation et les compétences professionnelles qui y sont attachés.

La thématique spécifique de l'INSPE lié à l'**INCLUSION** est intégrée à hauteur de 10 % des heures d'enseignement de ce BBC-B (30 heures sur les 4 semestres dans les 3 EC). Les éléments portant sur l'enseignement par et pour le **numérique** sont aussi intégrés au sein des formations de ce BCC (18 heures réparties sur les 4 semestres)

Les problématiques chères à l'Éducation Nationale seront intégrées au sein des trois EC en fonction des spécificités des formations :

- l'égalité fille/garçons
- la laïcité
- les valeurs de la République
- lutte contre les discriminations
- les violences scolaires
- l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
- ...

Les fiches EC ont pour objet de spécifier les enseignements et axes de formation au cours des quatre semestres, et pointent les modalités d'évaluation.

Master MEEF
Année universitaire 2021-2022

**BCC-B : CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE D'EXERCICE EN
ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF :**

EC-B1 : Connaître et Comprendre les cadres réglementaires et institutionnels et faire partager les valeurs de la République, en collaborant avec la communauté éducative et en prenant appui sur la recherche.

Principes généraux

L'EC-B1 du BCC-B rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par l'arrêté du 24 juillet 2019 fixant le cadre des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » à destination de tous les étudiants du master MEEF et de ses trois mentions en formation initiale (premier, second degrés et encadrement éducatif). Elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les écoles et dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master MEEF est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1^{er} juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République** (article 3).

La finalité de l'EC-B1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune de référence pour les étudiants de la mention premier degré, second degré et encadrement éducatif dès le début du master MEEF (semestre 1 du M1).

Modalités d'organisation de l'EC-B1

Cet EC-B1 est organisé au semestre 1, il est mutualisé pour les trois mentions de la formation initiale de l'INSPE de l'académie de Lille(mention 1^{er} et second degré et mention encadrement éducatif). Les groupes seront constitués par des étudiants des trois mentions afin de construire les compétences du référentiel et ainsi travailler les attendus de fin de formation grâce à une culture commune et partagée des métiers de l'enseignement et de la formation. Cet EC mis en œuvre en début de formation permet à l'étudiant de percevoir les composantes éthiques et réglementaires du cadre des ses futures missions. . Cet EC-B1 est organisé selon les modalités suivantes :

- Un volume horaire de 12 h + 6h dédiées à l'inclusion : **module de 18h au semestre 1**
 - 1 cours magistral de 2 h sur droits et obligations du fonctionnaire
 - 16h de travaux dirigés en groupe inter-mentions

Une approche transversale et une centration sur les situations travaillées en groupes d'étudiants constitués en inter-mentions ont présidé à la conception de ce module de 18H.

La conception d'un espace numérique dédié aux valeurs de la République et à la laïcité accessible aux étudiants et formateurs constitue un support de ressources de références essentielles à la formation et à la mise en œuvre de ce module. Cet espace est articulé autour de trois entrées :

- La transmission des valeurs de la République.
- La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.
- La pédagogie de la Laïcité.

L'enjeu principal de la formation en EC-B1

Faire vivre les valeurs de l'école

Cet ECB1 intègre des compétences essentielles nécessaires à une démarche de professionnalisation. Les compétences du référentiel principalement travaillées sont :

- compétence 1 : savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République
- compétence 2 : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- compétence 6 : agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- compétence 10 : coopérer au sein d'une équipe

Modalités d'évaluation

Afin de faire vivre ces compétences transversales qui représentent les fondements des missions des personnels de l'éducation, cet EC-B1 est couplé au semestre 1 avec l'EC-B2.

L'étudiant doit concevoir un dossier réflexif à partir d'une situation éducative rencontrée en stage. Toutes les compétences citées précédemment et attendues de fin de formation (indiquées dans le tableau ci-dessous) doivent être convoquées de manière explicite dans ce dossier afin de démontrer l'entrée dans une démarche professionnelle réflexive.

Modalités de travail :

- cours magistral en webinaire pour prendre connaissance des droits et obligations du fonctionnaire.
- Les 16 heures de TD devront traverser les thématiques suivantes :
 - comprendre **les valeurs de la République** et de son École
 - Intégrer pour faire partager ces valeurs dont **la laïcité** au sein de son établissement et de ses classes
 - **Faire vivre et partager les valeurs** dans l'établissement et sa classe pour **lutter contre toutes formes de discriminations**
 - Lutter contre **le complotisme et la radicalisation**

lien entre les compétences du référentiel et les attendus de fin de formation

A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	C2 : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	C1 : savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	C6 : agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C10 :coopérer au sein d'une équipe

Les attendus de fin de formation feront l'objet d'un auto-positionnement en lien avec l'EC-B3 « Réflexivité ». Cette auto-position sera développée au sein de l'oral de positionnement réflexif en fin de S2 soutenu en fin de S2

BCC-B : CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE D'EXERCICE EN ÉTANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF :

EC-B2 : Concevoir des projets d'enseignement croisés, adaptés et inclusif à la spécificité des publics

Principes généraux

L'EC-B2 du BCC-B rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par l'arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre des formations dispensées au sein des master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » à destination de tous les étudiants du master MEEF et de ses trois mentions en formation initiale (premier, second degrés et encadrement éducatif). La mise en place de ce tronc commun constitue une exigence forte de la réforme de la formation aux métiers du professorat et de l'éducation, réaffirmée dans la note ministérielle relative à la « mise en œuvre du tronc commun » (MENESR, 30 avril 2015). Elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les écoles et dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive **d'une culture professionnelle partagée** par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des **objectifs**, des **valeurs** et des **compétences communes** mais aussi sur la **(re)connaissance des spécificités et des complémentarités** qui en découle, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.

La finalité de cet EC-B2 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les attendus de fin de formation. Ces compétences professionnelles sont précisées dans le référentiel du 25 juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation.

Modalités d'organisation de l'EC-B2

Cet EC-B2 est organisé au cours des quatre semestres du Master MEEF, il est mutualisé pour deux des trois mentions de la formation initiale de l'INSPE de l'académie de Lille (mention second degré et mention encadrement éducatif). Les groupes seront constitués par des étudiants des deux mentions afin de construire les compétences du référentiel et ainsi travailler les attendus de fin de formations grâce à une culture commune et partagée des métiers de l'enseignement et de la formation. Cette continuité de l'EC-B2 au cours des quatre semestres permet une progressivité autant sur le positionnement des attendus de fin de formation décrits par l'arrêté du 24 juillet 2020 que sur l'acquisition des compétences du Référentiel professionnel des personnels enseignants et d'éducation du 25 juillet 2013. Cet EC-B2 est organisé selon les modalités suivantes :

- Un volume horaire **total de 141 heures** (dont 15 heures dédiées à l'inclusion) sur les quatre semestres, identiques pour les deux mentions
 - 41 heures au semestre 1 (dont 4 heures en CM)
 - 41 heures au semestre 2 (dont 4 heures en CM)
 - 34 heures au semestre 3 (dont 6 heures dédiées à l'inclusion)
 - 25 heures au semestre 4 (dont 9 heures dédiées à l'inclusion)
- Une organisation modulaire déterminée en fonction de sa pertinence pédagogique eu égard à la spécificité des contextes d'exercice. Chaque groupe sera constitué en inter-parcours et inter-mention sur le site de Villeneuve d'Ascq
- Des compétences, des contenus de référence, des valeurs et des objectifs harmonisés dans pour les deux mentions.
- Un grand objectif de formation par semestre : S1 : apprendre à analyser une situation vécue ou observée en s'appuyant sur un étayage institutionnel référencé.

- S2 : la prise en compte des singularités de chacun
- S3 : élaboration d'un projet d'enseignement interdisciplinaire ou transversale
- S4 : production d'un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

Les enjeux principaux de la formation en EC-B2

Accompagner la mutation identitaire

Entre le début de l'année universitaire du MEEF1 et la fin de celle du MEEF2, les étudiants vivent une mutation profonde, parfois difficile : les étudiants découvrent les facettes et les enjeux du système éducatif et des métiers de l'enseignement, tout en se préparant à un concours de recrutement à dimension professionnelle, ces étudiants deviendront pour certains contractuels en responsabilité tout en suivant une formation en alternance pour terminer enseignants stagiaires ou CPE stagiaires après diplomation et recrutement en fin de Master 2. L'EC-B2 a pour vocation d'aider et d'accompagner cette mutation. Dans les mentions second degré et encadrement éducatif, la constitution de groupes de référence, pluridisciplinaires, stables tout au long de l'année et l'accompagnement par un enseignant/CPE référent sont mis en place pour faciliter cet accompagnement et faire de cette mutation un enjeu individuel et surtout collectif.

De plus, le développement de cette identité professionnel sera un travail au long court durant le master puisque les étudiants vont devoir s'autopositionner sur les attendus de fin de formation, les formation en EC-B2 doivent permettre à l'étudiant une conscientisation de ces gestes professionnels pour pratiquer cet autopositionnement.

Aider à construire du sens

Le simple empilement de connaissances liées au métier ne suffit pas à donner du sens à une professionnalité exigeante et complexe. Ce sens se construit dans l'étude de situations professionnelles qui mettent en jeu différents niveaux et registres de savoirs (savoirs disciplinaires, didactiques, scientifiques, pédagogiques, professionnels...). L'EC-B2 a pour vocation de montrer qu'une activité enseignante efficiente repose autant sur la maîtrise de savoirs de référence identifiés que sur la capacité à construire des liens entre ces différents savoirs. Ainsi les pratiques professionnelles de référence aide l'étudiant à traverser les différentes exigences des missions qui leur sont confiées.

Préparer concrètement au travail en équipes pluridisciplinaires au sein des EPLE

La création d'une culture commune a pour vocation de générer dès l'université des habitudes de travail en équipes pluridisciplinaires et inter-degrés. Dans la constitution de ces équipes, il n'est nullement question de nier les spécificités disciplinaires, des missions et contextes d'exercice, mais, au contraire, d'analyser comment ces spécificités peuvent s'imbriquer dans une démarche collective au service de la réussite de tous les élèves. Cet objectif est le fondement du travail en groupe interdisciplinaire en EC-B2 dans la mention second degré et encadrement éducatif.

Engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière

Les étudiants doivent, dès le MEEF1, progressivement comprendre que les pratiques professionnelles observées puis vécues sont un levier essentiel de formation. Différentes formes structurées d'analyse de pratique constituent une dimension importante de la formation. Il s'agit de construire des praticiens réflexifs qui pourront s'engager par la suite dans une démarche réflexive de formation tout au long de la carrière.

Structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation

Les enseignements de l'EC-B2 sont structurés et articulés pour permettre aux étudiants d'entrer progressivement dans une démarche réflexive et sont l'occasion de construire les éléments d'un portfolio qui sera l'outil faisant la preuve de la **construction de la professionnalité** qui intègrent les compétences communes du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Cette articulation doit permettre à l'étudiant des construire des compétences et ainsi lui permettre un autopositionnement sur **les attendus de fin de formation** essentiel pour la diplomation et le recrutement.

Valider les attendus de fin de formation en lien avec l'EC-B2 :

Attendus de fin de formation majeurs en EC-B2	
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
Attendus de fin de formation mineurs en EC-B2	
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A9	Sait rendre compte de son travail
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

Modalités d'évaluation

Afin de faire vivre ces compétences transversale qui représente les fondements des missions des personnels de l'éducation, cet EC-B2 est couplé au semestre 1 avec l'EC-B1 et l'EC-B3 au semestre 1 et couplé avec l'EC-B3 sur les trois semestres suivants.

L'étudiant doit constituer un dossier réflexif par semestre :

Au semestre 1 : dossier réflexif sur une situation éducative rencontrée en stage.

Au semestre 2 : dossier réflexif sur une situation pédagogique rencontrée en stage.

Au semestre 3 : Dossier de conception de projets d'enseignement croisés (ancré à la discipline)

Au semestre 4 : entretien d'expérience professionnel pour le position et la validation des attendus de fin de formation.

EC-B2
Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 1 : apprendre à analyser une situation vécue ou observée en s'appuyant sur un étayage institutionnel référencé.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Deux Cours magistraux de 2 heures en Webinaire **(4h)**
- Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif **(37h)**

MODALITÉS DE FORMATION

L'ensemble des compétences communes du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est travaillé de manière progressive au travers des thématiques suivantes au semestre 1:

- en cours magistral :
 - Les grands courants pédagogiques
 - L'histoire du système éducatif
- En travaux dirigés
 - Le métier d'élève
 - La forme scolaire
 - Les théories de l'apprentissage
 - la psychologie et le développement de l'adolescent
 - La redéfinition du métier d'enseignant aujourd'hui
 - Le fonctionnement et la connaissance d'un EPLE et ses acteurs
 - La motivation en milieu scolaire
 - Travailler par compétences grâce au socle commun
 - Évaluer par compétences

Tous ces thématiques seront l'occasion de mettre l'accent sur des **modalités de formation** permettant :

- la comparaison des spécificités des disciplines enseignées et des métiers afin d'identifier les points de convergence et les complémentarités
- des études de cas professionnels et des mises en situation de résolution de problèmes professionnels
- des apports de contenus scientifiques de référence
- des mises en situation de communication à visée professionnelle
- des échanges-rencontres avec des professionnels.
- Débuter la compilation des ressources internes ou externes de son **portfolio** pour en entrer dans une démarche réflexive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation de l'EC-B2, à la fin du S1 chaque étudiant dépose sur le Moodle de l'INSPE un dossier individuel qui s'appuie sur la constitution d'un portfolio d'expériences et de compétences. Ce dossier réflexif apportant un éclairage sur une situation éducative vécue ou observée, est constitué d'un écrit personnel apportant des éléments de réponses à une question professionnelle, éclairé par un corpus de documents de 3 à 6 pièces sélectionnées par l'étudiant dans son portfolio (pour un total de 10 à 15 pages hors annexes maximum), Ce dossier est en lien avec les enseignements de l'EC-B1, de l'EC-B3 et le stage d'observation du S1. La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B, et elle est prise en charge par l'EC-B2 et ses intervenants.

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés
prioritairement au semestre 1

Attendus de fin de formation	Compétences du référentiel
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	C2 inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	C1 savoir transmettre et faire partager les valeurs de la république
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	C6 agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C10 coopérer au sein d'une équipe
A11 Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Les attendus de fin de formation travaillés au semestre 1, feront l'objet d'un autositionnement en lien avec l'EC-B3 « Réflexivité ». Cette auto-position sera développer au sein de l'oral de positionnement réflexif réalisé en fin de S2

EC-B2
Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 2 : la prise en compte des singularités de chacun.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Deux Cours magistraux de 2 heures en Webinaire (**4h**)
- Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif (**37h**)

MODALITÉS DE FORMATION

L'ensemble des compétences communes du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est travaillé de manière progressive au travers des thématiques suivantes au semestre 2:

- en cours magistral :
 - Les dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement et de l'action éducative
 - Les politiques éducatives en lien avec l'éducation prioritaire
- En travaux dirigés
 - Les pratiques pédagogiques favorisant la réussite de tous
 - Les violences scolaires et leurs impacts sur le climat scolaire
 - Les différentes dimensions de l'hétérogénéité et prise en charge des difficultés scolaires
 - Les inégalités d'apprentissage
 - La relation école famille
 - Savoir évaluer les progrès des élèves, savoir remplir un bulletin scolaire.
 - La construction de l'Autorité
 - Travailler en Réseaux d'éducation prioritaire

Tous ces thématiques seront l'occasion de mettre l'accent sur des modalités de formation permettant :

- la comparaison des spécificités des contextes d'enseignement afin d'identifier les points de convergence et spécificités liées au contexte d'exercice du métier.
- des études de cas issus des stage et des mises en situation de résolution de problèmes professionnels
- des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
- des mises en situation de communication à visée professionnelle.
- des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.
- Compiler et organiser son port folio pour continuer sa démarche réflexive
- Un oral de positionnement réflexif des attendus professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation de l'EC-B2 est en lien avec les enseignements de l'EC-B1, de l'EC-B3 et les 2 stages d'observation du S2. Il s'agit du dossier d'analyse du situation pédagogique vécue en stage (voir fiche de cadrage EC-B3). La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B, et elle est prise en charge par l'EC-B3 et ses intervenants.

Oral de positionnement réflexif des attendus professionnels

Cet oral n'est pas une évaluation comptant pour des ECTS. Il n'y a donc aucune note adjointe. Cet Oral a pour objectif de permettre à l'étudiant de mettre en lumière les attendus de fin de formation qu'il a travaillé et qu'il a autopsitionné. Il doit faire la preuve, grâce à des éléments qu'il a choisi dans son portfolio, que les attendus de fin formation impératifs pour l'alternance en stage en responsabilité prévue en MEEF2, ont été validés. Cet oral est l'occasion pour l'étudiant de définir son identité professionnelle afin que celle-ci soit en adéquation avec les futures missions qui lui seront confiées. Cet oral intègre tous les enseignements du BCC-B du semestre 1 et du semestre 2.

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés prioritairement au semestre 2

<u>Attendus de fin de formation</u>	<u>Compétences du référentiel</u>
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	C2 inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	C1 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C7 Maîtriser la langue française à des fins de communication
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C10 Coopérer au sein d'une équipe C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	C14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

Les attendus de fin de formation travaillés au semestre 1, feront l'objet d'un auto-positionnement en lien avec l'EC-B3 « Réflexivité ». Cette auto-position sera développer au sein de l'oral de positionnement réflexif réalisé en fin de S2

EC-B2
Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 3 : élaboration d'un projet d'enseignement interdisciplinaire ou transversal

MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif (34h)**
- dont **6 heures** liées à l'inclusion

MODALITÉS DE FORMATION

L'ensemble des compétences communes du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est travaillé de manière progressive au travers des thématiques suivantes au semestre 2:

- En travaux dirigés
 - Le travail en équipe au sein d'un établissement scolaire
 - La gestion éducative de classe
 - Les violences scolaires et leur prise en charge
 - Un retour sur les stratégies pédagogiques efficaces pour l'apprentissage des élèves
 - Les modalités d'enseignement favorisant l'apprentissage de tous les élèves
 - Travailler en partenariat
 - L'évaluation
 - Les éducations à et notamment l'Éducation aux Média et à l'Information (EMI)
 - Accompagner les parcours de formation de l'élève
 - Être acteur dans les différentes instances de l'EPL

Tous ces thématiques seront l'occasion de mettre l'accent sur des modalités de formation permettant de :

- Comprendre l'élève dans ses spécificités afin d'identifier les points de convergence et spécificités liées aux différentes disciplines ou missions.
- des études de cas issus des stages et démarche réflexive pour émettre des solutions sur des problèmes professionnels
- des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
- mise en œuvre d'un enseignement mutuel afin d'analyser les problématiques récurrentes liées à la prises de fonction.
- des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.
- Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive et le rapport d'étape du mémoire
- Moments de suivi pour construire le dossier d'enseignement croisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation, l'EC-B2 est en lien avec les enseignements de l'EC-B3 et le stage en alternance ou en pratique accompagnée du S3. Il s'agit de construire un dossier préfigurant un projet interdisciplinaire au sein de l'établissement d'accueil dans lequel l'étudiant est impliqué. Ce dossier devra présenter la dimension interdisciplinaire ou partenariale autour d'une thématique éducative au choix de l'étudiant. L'accent devra être placé sur le travail autour des attendus de fin de formation en lien avec les compétences professionnelles développées ainsi que sur l'implication de l'étudiant dans le projet.

La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B au semestre 3, et elle est prise en charge par l'EC-B2 et ses intervenants.

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés
prioritairement au semestre 3

Attendus de fin de formation	Compétences du référentiel
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C12 Coopérer avec les parents d'élèves C13 Coopérer avec les partenaires de l'école
A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	C10 Coopérer au sein d'une équipe C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	C4 Prendre en compte la diversité des élèves
A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	P 4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
A18 Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	C9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	C14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

Les attendus de fin de formation développés et positionnés au S3 seront évalués au S4 lors de l'entretien d'expérience professionnel. L'autopositionnement par l'étudiant au S3 et la conscientisation des attendus non-travaillés est primordial dès l'entrée en deuxième année de master.

EC-B2

Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 4 : production d'un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif (27h)**
- dont 9 heures liées à l'inclusion

MODALITÉS DE FORMATION

L'ensemble des compétences communes du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est travaillé de manière progressive au travers des thématiques suivantes au semestre 4:

- En travaux dirigés
 - l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes
 - travailler en section spécialisée ou adaptée
 - Les différentes dimensions de l'hétérogénéité des publics scolaires et de leur prise en charge pédagogique. La prise en charge des difficultés scolaires des élèves
 - Construire et participer à des dispositifs adaptés pour les élèves en difficulté scolaire
 - Spécificité des savoirs scolaires et des modes d'appropriation de ces savoirs à l'école.
 - Décrochage scolaire
 - Continuité des apprentissages

Tous ces thématiques seront l'occasion de mettre l'accent sur des modalités de formation permettant :

- Comprendre l'élève dans ses spécificités afin d'identifier les points de difficultés dans l'apprentissage et le parcours de l'élève.
- des études de cas issus des stages et démarche réflexive pour émettre des solutions sur des problèmes professionnels
- des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
- mise en œuvre d'un enseignement mutuel afin d'analyser les problématiques récurrentes liées à l'inclusion.
- des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin d'identifier les points forts de son parcours professionnel.
- Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive avec le mémoire à visée de recherche
- Moments de suivi pour la construction d'une fiche de parcours professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien d'expérience professionnel est la modalité de contrôle du semestre 4. Cet entretien implique le BCC-A et le BCC-B. Cette entretien a deux objectifs principaux :

- *L'étudiant doit faire la preuve de la validation de l'ensemble des attendus de fin de formation obligatoire pour la diplomation et pour sa future prise de fonction en qualité de fonctionnaire stagiaire. L'étudiant doit donc apporter des preuves durant cet entretien que les attendus encore non positionnés durant les trois semestres précédents sont bien validés. Charge à lui de montrer dans cet entretien qu'il a parcouru l'ensemble du référentiel.*
- *Travailler en concomitance avec l'oral 2 de l'épreuve d'admission des concours.*

Cet oral impose la nécessité pour l'étudiant de mettre en lumière l'identité professionnelle qu'il a développé durant les deux années de master en formation initiale et de s'engager dans une démarche réflexive tout au long de sa carrière.

La modalité de contrôle est commune pour l'ensemble du BCC-A et du BCC-B au semestre 4, et elle est prise en charge par l'ensemble des intervenants de ces deux BCC.

Attendus de fin de formation qui peuvent être validés au semestre 4 à partir des enseignements de l'EC-B2

Attendus de fin de formation majeurs en EC-B2

A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
Attendus de fin de formation mineurs en EC-B2	
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A9	Sait rendre compte de son travail
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

La validation des attendus en EC-B2 est dépendante de la trajectoire donnée par l'étudiant à son parcours. Il est impératif pour l'étudiant, de valider les attendus tout au long de sa formation, et de ne valider au semestre 4 que les attendus qui lui sont encore manquants.

BCC-B : CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE D'EXERCICE EN ÉTANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF :

EC-B3 : Concevoir des projets d'enseignement disciplinaires

Principes généraux

L'EC-B3 du BCC-B rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par l'arrêté du 24 juillet 2019 fixant le cadre des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » à destination de tous les étudiants du master MEEF. Les enseignements de l'EC-B3 sont spécifiques par parcours. Il est attendu dans ce module que les étudiants soient capables de concevoir des stratégies pédagogiques appliquées à leur(s) discipline(s). Ces stratégies pédagogiques sont l'occasion de construire un projet formalisé présentant une tâche ou une séance concertée, inscrite dans des cadres institutionnels (aspects réglementaires, socle commun / programmes, loi d'orientation, valeurs de la République). Puis de proposer et d'enrichir le projet formalisé, en présentant une séquence différenciée.

La finalité de cet EC-B3 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les attendus de fin de formation. Ces compétences professionnelles sont précisées dans le référentiel du 25 juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation.

Modalités d'organisation de l'EC-B3

Cet EC-B3 est organisé au cours des quatre semestres du Master MEEF. Les groupes seront constitués par des étudiants du même parcours afin de construire les compétences du référentiel et ainsi travailler les attendus de fin de formation grâce à une culture disciplinaire pédagogique. Cette continuité de l'EC-B3 au cours des quatre semestres permet une progressivité autant sur le positionnement des attendus de fin de formation décrits par l'arrêté du 24 juillet 2019 que sur l'acquisition des compétences du Référentiel professionnel des personnels enseignants et d'éducation du 25 juillet 2013. Cet EC-B3 est organisé selon les modalités suivantes :

- Un volume horaire **total de 83 heures** (dont 9 heures dédiées à l'inclusion) sur les quatre semestres, chaque parcours ayant défini un nombre d'heures par semestre en fonction de fourchettes :
 - entre 15 et 21 heures au semestre 1
 - entre 15 et 21 heures (+ 3 heures dédiées à l'inclusion)
 - entre 22 et 28 heures (+ 3 à 6 heures dédiées à l'inclusion selon les parcours)
 - entre 16 et 22 heures (+0 à 3 heures dédiées à l'inclusion selon les parcours)
- Même si des cours magistraux sont prévus dans certains parcours, la grande majorité des enseignements et de la formation prendra la forme de travaux dirigés.
- Des compétences, des contenus de référence et institutionnels en lien avec la(es) discipline(s) et sa mise en œuvre pédagogique.
- Un grand objectif de formation par semestre :
 - S1 : apprendre à analyser une situation vécue ou observée en s'appuyant sur un étayage institutionnel référencé.
 - S2 : la prise en compte des singularités de chacun dans les stratégies appliquées à la discipline
 - S3 : élaboration et mise en œuvre d'un projet d'enseignement croisé intégrant la discipline et une pédagogie adaptée.
 - S4 : production d'un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

Les enjeux principaux de la formation en EC-B3

Accompagner la mutation identitaire

Entre le début de l'année universitaire du MEEF1 et la fin de celle du MEEF2, les étudiants vivent une mutation profonde, parfois difficile : les étudiants découvrent les facettes et les enjeux du système éducatif et des métiers de l'enseignement, tout en se préparant à un concours de recrutement à dimension professionnelle, ces étudiants deviendront pour certains contractuels en responsabilité tout en suivant une formation en alternance pour terminer enseignants stagiaires après diplomation et recrutement en fin de Master 2. L'EC-B3 a pour vocation d'aider et d'accompagner cette mutation.

Le développement d'une identité professionnelle passe aussi par la prise en charge de la pédagogie disciplinaire, ce travail d'appropriation sera un travail au long court durant le master puisque les étudiants vont devoir s'auto-positionner sur les attendus de fin de formation en lien avec cet enseignement, les formations en EC-B3 doivent permettre à l'étudiant une conscientisation de ses gestes professionnels pour pratiquer cet auto-positionnement.

Aider à construire du sens

Le simple empilement de connaissances liées au métier ne suffit pas à donner du sens à une professionnalité exigeante et complexe. Ce sens se construit dans l'étude de situations professionnelles qui mettent en jeu différents niveaux et registres de savoirs (savoirs disciplinaires, didactiques, scientifiques, pédagogiques, professionnels...). L'EC-B3 a pour vocation de montrer qu'une activité enseignante efficiente repose autant sur la maîtrise de savoirs de référence identifiés, que sur la capacité à construire des liens entre ces différents savoirs. Ainsi les pratiques professionnelles de référence aident l'étudiant à traverser les différentes exigences des missions qui leur sont confiées.

Préparer concrètement au travail de classe sur le champ de la pédagogie appliquée à la discipline au sein des EPLE

La création d'une culture de la pédagogie appliquée à chaque discipline a pour vocation de générer dès l'université des habitudes de travail en équipes disciplinaires. Les stratégies pédagogiques doivent être croisées et analysées pour comprendre le sens et la portée de chacune pour les élèves, afin de percevoir l'utilité d'utilisation de chacune.

S'Engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière

Les étudiants doivent, dès le MEEF1, progressivement comprendre que les pratiques professionnelles observées puis vécues qui sont des leviers essentiels de formation. Différentes formes structurées d'analyse de pratiques constituent une dimension importante de la formation. Il s'agit de construire des praticiens réflexifs qui pourront s'engager par la suite dans une démarche réflexive de formation tout au long de la carrière.

Structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation

Les enseignements de l'EC-B3 sont structurés et articulés pour permettre aux étudiants d'entrer progressivement dans une démarche réflexive et sont l'occasion de construire les éléments d'un portfolio qui sera l'outil faisant la preuve de la **construction de la professionnalité** qui intègre les compétences communes du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Cette articulation doit permettre à l'étudiant de construire des compétences et ainsi lui permettre un auto-positionnement sur **les attendus de fin de formation** essentiels pour la diplomation et le recrutement.

Valider les attendus de fin de formation en lien avec l'EC-B3 :

Attendus de fin de formation majeurs en EC-B3	
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
Attendus de fin de formation mineurs en EC-B3	
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A9	Sait rendre compte de son travail
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

Modalités d'évaluation

Afin de concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système éducatif qui représente les fondements des missions des personnels de l'éducation, cet EC-B3 est couplé au semestre 1 avec l'EC-B1 et l'EC-B2, et est couplé avec l'EC-B2 sur les trois semestres suivants.

L'étudiant doit constituer un dossier réflexif pour les trois premiers semestres :

- Au semestre 1 : dossier réflexif sur une situation éducative rencontrée en stage (pris en charge par l'EC-B2).
- Au semestre 2 : dossier réflexif sur une situation pédagogique rencontrée en stage (pris en charge par l'EC-B3).
- Au semestre 3 : Dossier de conception de projets d'enseignement croisés (ancrés à la discipline)

Le dernier semestre doit faire la preuve que les attendus de fin de formation sont positionnés et validés pour l'étudiant, c'est pourquoi :

- Au semestre 4 : entretien d'expérience professionnelle pour le positionnement et la validation des attendus de fin de formation.

EC-B3

Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 1 : apprendre à analyser une situation vécue ou observée en s'appuyant sur un étayage institutionnel référencé.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Travaux dirigés et cours magistraux **organisés par parcours (de 15 à 21h en fonction des parcours)**

MODALITÉS DE FORMATION

Les différents enseignements en EC-B3 seront l'occasion de mettre l'accent sur des modalités de formation permettant de travailler sur les attendus de fin de formation pour l'acquisition des compétences professionnelles. Voici une proposition des différentes thématiques et modalités qui peuvent être mises en œuvre en formation :

- Présentation de la formation vers l'objectif de professionnalisation.
- Apports des ressources institutionnelles de référence (entrée par les préambules et les programmes)
- Entrer dans la philosophie de l'enseignement appliquée à la discipline (travail entre pairs à partir de ressources pour identifier les impondérables de la pédagogie appliquée à la discipline).
- Apports fondamentaux sur les démarches pédagogiques utilisées au sein de la discipline.
- Travailler sur les représentations initiales de la pédagogie appliquée à la discipline et confrontation avec les ressources institutionnelles.
- Comprendre les enjeux et les spécificités de la discipline au sein d'un système éducatif global
- Débuter la compilation des ressources internes ou externes de son **portfolio** pour entrer dans une démarche réflexive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation de l'EC-B3, à la fin du S1, chaque étudiant dépose sur le Moodle de l'INSPE un dossier individuel qui s'appuie sur la constitution d'un portfolio d'expériences et de compétences. Ce dossier réflexif apportant un éclairage sur une situation éducative vécue ou observée, est constitué d'un écrit personnel apportant des éléments de réponses à une question professionnelle, éclairée par un corpus de documents de 3 à 6 pièces sélectionnées par l'étudiant dans son portfolio (pour un total de 10 à 15 pages hors annexes maximum), Ce dossier est en lien avec les enseignements de l'EC-B1, de l'EC-B2 et le stage d'observation du S1. La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B, et **elle est prise en charge par l'EC-B2 et ses intervenants.**

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés
prioritairement au semestre 1

Attendus de fin de formation	Compétences du référentiel
A14 Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	C2 inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	C1 savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	
A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C10 coopérer au sein d'une équipe

Les attendus de fin de formation travaillés au semestre 1, feront l'objet d'un auto-positionnement en lien avec l'EC-C3 « Réflexivité ». Cet auto-positionnement sera développé au sein de l'oral de positionnement réflexif réalisé en fin de S2

EC-B3
Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 2 : la prise en compte des singularités de chacun dans les stratégies appliquées à la discipline

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Travaux dirigés en groupe disciplinaire (15 à 21h en fonction des parcours)
- Dont 3 heures liées à l'inclusion

MODALITÉS DE FORMATION

Le semestre 2 sera l'occasion de mettre l'accent sur des modalités de formation permettant une continuité vers l'acquisition d'attendus de fin de formation indispensables pour entrer en alternance à la rentrée suivante. Les thématiques et modalités pourront prendre les formes suivantes :

- Des études de cas issus des stages et des mises en situation de résolution de problèmes professionnels
- Comprendre les choix observés ou réalisés qu'un enseignant peut faire pour mettre les élèves en situation d'apprentissage pour identifier les compétences mobilisées par les élèves.
- Production d'outils d'observation afin de permettre une démarche réflexive en lien avec le stage.
- Savoir analyser les stratégies de mise en activité afin d'identifier les liens entre les situations d'apprentissage et de productions des élèves sous le prisme des programmes et du cadre institutionnel.
- Savoir mesurer l'efficacité des activités des élèves au regard des objectifs à atteindre.
- S'approprier les stratégies évaluatives au sein de la discipline
- des mises en situation de communication à visée professionnelle.
- des échanges et des productions d'outils entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.
- Compiler et organiser son portfolio pour continuer sa démarche réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation, l'EC-B3 est en lien avec les enseignements de l'EC-B2 et les 2 stages d'observation du S2. Il s'agit du dossier d'analyse d'une situation pédagogique vécue en stage. Ce dossier doit faire la preuve que l'étudiant est capable d'entrer dans une démarche d'analyse de ses pratiques de classe. Cette analyse doit être réalisée sous l'angle des stratégies pédagogiques appliquées à la discipline. La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B, et elle est **prise en charge par l'EC-B3 et ses intervenants**.

Oral de positionnement réflexif des attendus professionnels

Cet oral n'est pas une évaluation comptant pour des ECTS. Il n'y a donc aucune note adjointe. Cet Oral a pour objectif de permettre à l'étudiant de mettre en lumière les attendus de fin de formation qu'il a travaillés et qu'il a auto-positionnés. Il doit faire la preuve, grâce à des éléments qu'il a choisis dans son portfolio, que les attendus de fin de formation impératifs pour l'alternance en stage en responsabilité prévue en MEEF2, ont été validés. Cet oral est l'occasion pour l'étudiant de définir son identité professionnelle afin que celle-ci soit en adéquation avec les futures missions qui lui seront confiées. Cet oral intègre tous les enseignements du BCC-B du semestre 1 et du semestre 2.

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés prioritairement au semestre 2

<u>Attendus de fin de formation</u>	<u>Compétences du référentiel</u>
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	C2 inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	
A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	C1 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C7 Maîtriser la langue française à des fins de communication
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C10 Coopérer au sein d'une équipe C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	C14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

Les attendus de fin de formation travaillés au semestre 1, feront l'objet d'un auto-positionnement en lien avec l'EC-C3 « Réflexivité ». Cette auto-position sera développée au sein de l'oral de positionnement réflexif réalisé en fin de S2

EC-B3

Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 3 : élaboration d'un projet d'enseignement croisé, ancré à la discipline

MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Travaux dirigés en** groupe disciplinaire (22h à 28h en fonction des parcours)
- dont 3 heures liées à l'inclusion

MODALITÉS DE FORMATION

Les modalités de formation doivent être particulièrement portées par le stage en responsabilité des étudiants contractuels et le stage en pratique accompagné des autres étudiants, afin que les étudiants soient les porteurs de leur parcours de formation et du développement de leurs compétences professionnelles. Ce semestre pourra être travaillé selon la proposition des modalités suivantes :

- Définir son projet d'enseignement à court et moyen terme afin d'anticiper une progression et une programmation sur l'année.
- Définir une démarche d'enseignement permettant la construction d'un climat propice aux apprentissages dynamiques en lien avec les stratégies pédagogiques appliquées à la discipline.
- des études de cas issus des stages et démarche réflexive pour émettre des solutions sur des problèmes professionnels liés à la discipline.
- Concevoir des évaluations : de l'élaboration de la consigne jusqu'à la correction.
- Entrer dans une démarche réflexive autour des traces écrites et des productions des élèves afin de mesurer l'implication des élèves dans la construction de leurs compétences pour remédier à la difficulté scolaire.
- des échanges et des productions d'outils entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.
- Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive et le rapport d'étape du mémoire
- Moments de suivi pour construire le dossier d'enseignement croisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'évaluation, l'EC-B3 est en lien avec les enseignements de l'EC-B2 et le stage en alternance ou en pratique accompagnée du S3. Il s'agit de construire un dossier mettant en œuvre un projet interdisciplinaire au sein de l'établissement d'accueil ancré à la discipline. Ce dossier devra présenter la dimension interdisciplinaire ou partenariale autour d'une thématique éducative au choix de l'étudiant. L'accent devra être placé sur le travail autour des attendus de fin de formation en lien avec les compétences professionnelles développées ainsi que sur l'implication de l'étudiant dans le projet.

La modalité de contrôle est donc commune pour l'ensemble du BCC-B au semestre 3, et elle est prise en charge par l'EC-B2 et ses intervenants.

liens entre les attendus de fin de formation et les compétences du référentiel travaillés
prioritairement au semestre 3

Attendus de fin de formation	Compétences du référentiel
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	C12 Coopérer avec les parents d'élèves C13 Coopérer avec les partenaires de l'école
A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	C10 Coopérer au sein d'une équipe C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	C4 Prendre en compte la diversité des élèves
A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	P 4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
A18 Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	C9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	C14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

Les attendus de fin de formation développés et positionnés au S3 seront évalués au S4 lors de l'entretien d'expérience professionnelle. L'auto-positionnement par l'étudiant au S3 et la conscientisation des attendus non-travaillés sont primordiaux dès l'entrée en deuxième année de master.

EC-B3

Master MEEF mentions second degré et encadrement éducatif

Semestre 4 : production d'un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Travaux dirigés en groupes disciplinaires (16h à 22h en fonction des parcours)**
- dont 3 heures liées à l'inclusion

MODALITÉS DE FORMATION

Les modalités et les thématiques mises en œuvre au semestre 4 en EC-B3 doivent permettre à l'étudiant de parfaire son autositionnement sur les attendus de fin de formation liés à cet EC. L'étudiant devra donc construire une partie de sa formation afin d'atteindre les objectifs qui lui sont encore défaut. Les thématiques ainsi que les modalités de formation pourront traverser les propositions suivantes :

- Comprendre l'élève dans ses spécificités afin d'identifier les points de difficultés dans l'apprentissage et le parcours de l'élève.
- Comprendre pour mettre en œuvre les dimensions de l'hétérogénéité des publics scolaires et leur prise en charge dans la pédagogie appliquée à la discipline.
- Mise en œuvre de situations de communication à visée professionnelle grâce à un enseignement mutuel et des confrontations entre pairs afin d'analyser les problématiques professionnelles récurrentes et notamment celles liées à l'inclusion.
- Travail sur la continuité des apprentissages
- créer des dispositifs collaboratifs au sein de la classe et/ou de l'établissement
- des échanges et des productions d'outils entre pairs, afin d'identifier les points forts de son parcours professionnel.
- Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive avec le mémoire à visée de recherche
- Moments de suivi pour la construction d'une fiche de parcours professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien d'expérience professionnelle est la modalité de contrôle du semestre 4. Cet entretien implique le BCC-A et le BCC-B. Cette entretien a deux objectifs principaux :

- *L'étudiant doit faire la preuve de la validation de l'ensemble des attendus de fin de formation obligatoire pour la diplomation et pour sa future prise de fonction en qualité de fonctionnaire stagiaire. L'étudiant doit donc apporter des preuves durant cet entretien que les attendus encore non positionnés durant les trois semestres précédents sont bien validés. Charge à lui de montrer dans cet entretien qu'il a parcouru l'ensemble du référentiel.*
- *Travailler en concomitance avec l'oral 2 de l'épreuve d'admission des concours.*

Cet oral impose la nécessité pour l'étudiant de mettre en lumière l'identité professionnelle qu'il a développée durant les deux années de master en formation initiale et de s'engager dans une démarche réflexive tout au long de sa carrière.

La modalité de contrôle est commune pour l'ensemble du BCC-A et du BCC-B au semestre 4, et elle est prise en charge par l'ensemble des intervenants de ces deux BCC.

Tous les attendus de fin de formation majeurs peuvent être positionnés en fin de S4 grâce aux enseignements dispensés durant les quatre semestres, compilés et organisés dans le portfolio afin de préparer l'entretien à visée professionnelle du S4, mais aussi se préparer pour les oraux de concours de recrutement.

Les attendus de fin de formation mineurs peuvent aussi faire l'objet de leur démonstration grâce à cet EC-B3.

Attendus de fin de formation majeurs en EC-B3	
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
Attendus de fin de formation mineurs en EC-B3	
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A9	Sait rendre compte de son travail
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

La validation des attendus en EC-B3 est dépendante de la trajectoire donnée par l'étudiant à son parcours. Il est impératif pour l'étudiant, de valider les attendus tout au long de sa formation, et de ne valider au semestre 4 que les attendus qui lui sont encore manquants.